

STRATÉGIE CYCLABLE

Ville de Longuenesse

PAYS DE
Saint-Omer

Juin 2024



EDITO

Chères Longuenessoises, Chers Longuenessois,

Nous avons à cœur de rendre notre ville plus respectueuse de l'environnement en favorisant les mobilités douces, notamment l'utilisation du vélo. Nous avons déjà mis en place plusieurs actions telles que la prime vélo et la création de bandes cyclables, mais nous voulons aller plus loin.

Nous avons donc décidé de travailler sur une stratégie cyclable en concertation avec les élus, les techniciens, les usagers et les associations pour créer un réseau cyclable continu et sécurisé dans toute la ville.


Notre vision est de faire de Longuenesse une ville où il fait bon vivre avec pour principales orientations : encourager la pratique du vélo, offrir des alternatives de déplacements moins polluantes, sécuriser les déplacements aux abords des établissements scolaires, culturels et sportifs, et accompagner la population à la remise en selle.

Nous espérons que cette stratégie contribuera à améliorer la sécurité de tous les déplacements et à renforcer le dynamisme de notre ville.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Le Maire de Longuenesse

Christian COUPEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Coupez', with a long horizontal stroke extending to the right.

SOMMAIRE

Démarche.....	3
CONTEXTE	4
L'Eurovéloroute n°5	4
Le schéma cyclable de la CAPSO	4
Le Réseau Point-Nœud cyclable.....	4
STRATÉGIE	6
Concertation.....	6
Formalisation des orientations	6
Actions déjà engagées	8
Volet aménagements	8
Volet services.....	9
Volet communication	10
Actions à mettre en œuvre	11
Volet aménagements	11
Volet services.....	16
Volet communication	18

DÉMARCHE

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en 2020, la ville de Longuenesse a accentué ses réflexions pour améliorer la circulation des cyclistes et des piétons au sein de sa commune. Accompagnée par l'Agence d'Urbanisme, de Développement et du Patrimoine du Pays de Saint-Omer, elle a fait évoluer ses ambitions en prenant pleinement conscience des enjeux auxquels la pratique des mobilités actives pouvait répondre :

- Environnemental : la marche à pied et le vélo permettent de réduire la pollution en n'émettant pas de gaz à effet de serre,
- Santé publique : les mobilités actives participent aux 30 minutes d'activité physique recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé
- Social : ces modes de déplacement sont accessibles au plus grand nombre, et permettent d'améliorer le cadre de vie en limitant les nuisances sonores par exemple.

La commune et L'Agence ont débuté par une étude ciblée sur les problématiques de mobilité dans le secteur du lycée Blaise Pascal, et les réflexions ont au fur et à mesure mené vers la réalisation d'une stratégie cyclable globale.

En effet, pour réduire la place de la voiture individuelle et inciter à la pratique des modes actifs, un système complet favorable aux vélos et aux piétons est nécessaire. De cette manière, les modes actifs représentent une alternative crédible et efficace face à la voiture : une discontinuité ou mise en place de solutions uniquement sur une partie de la commune aurait alors pu se révéler coûteux et contre-productif.

Pour y parvenir ont été intégrés aux réflexions les trois volets constitutifs de toute stratégie de mobilité : la question des aménagements continus et confortables, des services aux usagers et enfin de la sensibilisation à ces modes de déplacement.



Frise chronologique de la démarche

Quelques rappels de chiffres clés sur la mobilité à Longuenesse :

79% : c'est le taux de motorisation des ménages de la commune

81% des déplacements domicile-travail y sont réalisés en voiture individuelle, seulement **2,7%** le sont en vélo : or, en 2018, **71%** des Longuenessois faisaient **5 kilomètres ou moins** pour se rendre au travail.

CONTEXTE

Les réflexions pour l'amélioration de la circulation des vélos au sein de la commune se sont également accentuées au sein d'un contexte territorial favorable, dans lequel s'est lancée une dynamique à plusieurs échelles.

Pour profiter de cette dynamique, l'Association du Droit au Vélo a initié en 2020 la création d'un groupe de travail dédié au vélo. Il rassemble les élus à la mobilité des communes du pôle urbain de la CAPSO, l'ADAV, l'Agence du Pays de Saint-Omer et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer. Son objectif est de veiller à une continuité et une cohérence des aménagements cyclables sur le pôle urbain et ainsi y favoriser l'utilisation du vélo.

Par ailleurs, plusieurs stratégies et aménagements ont été lancés autour du vélo, et sont illustrées sur la carte ci-contre :

L'Eurovéloroute n°5

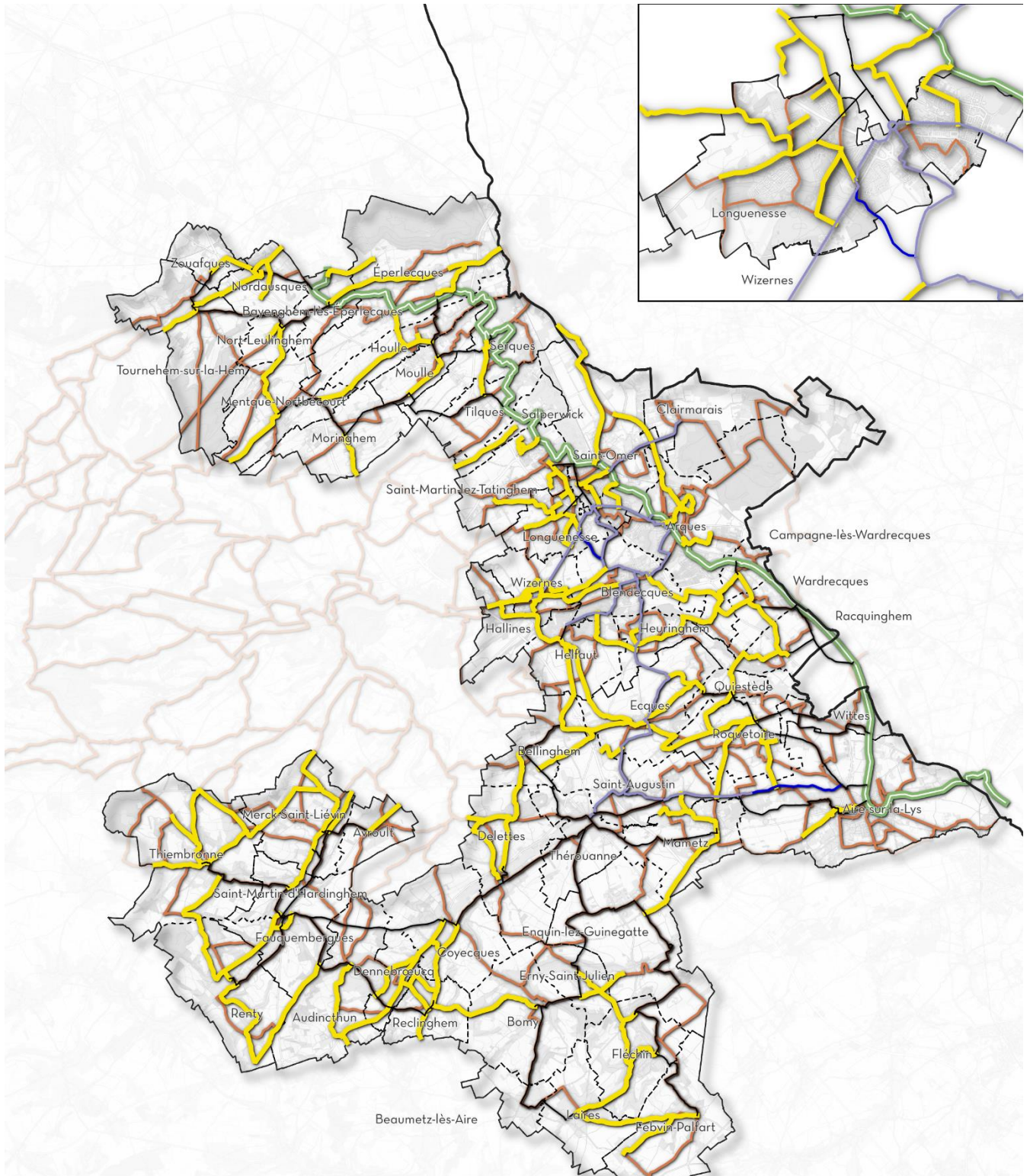
Cet itinéraire s'inscrit dans des schémas cyclables européens, nationaux et régionaux, et est aménagé depuis plusieurs années par le Département du Pas-de-Calais et les communes concernées. Elle relie, à large échelle, Londres à Rome et traverse le territoire du Pays de Saint-Omer entre Eperlecques et Aire-sur-la-Lys. Aménagement structurant, l'EV5 est constituée dans la majeure partie d'une voie verte sécurisée, et permet aux cyclotouristes comme aux cyclistes du quotidien de pouvoir relier notamment le pôle urbain de la CAPSO depuis le Nord ou le Sud. Si les travaux ont déjà été lancés sur le territoire, les sections manquantes devraient prochainement être aménagées. La connexion de Longuenesse à cet aménagement structurant représente un enjeu important.

Le schéma cyclable de la CAPSO

La CAPSO a lancé en 2021 ses réflexions pour la réalisation d'un schéma directeur cyclable intercommunal, validé en septembre 2023. Il a pour objectif d'aménager sur le territoire des itinéraires cyclables structurants (entre les pôles de la CAPSO) ainsi que des itinéraires territoriaux (qui visent à relier les communes à ces pôles). Il propose également des itinéraires locaux laissés à la charge des communes. Les premiers travaux de réalisation d'aménagements devraient débuter à la fin de l'année 2024 ; et les travaux des itinéraires prévus sur Longuenesse sont envisagés pour la période 2026 - 2028.

Le Réseau Point-Nœud cyclable

À l'échelle du Pays de Saint-Omer, une étude a été menée pour la mise en place d'un réseau point nœud cyclable sur le territoire. Constitué d'itinéraires jalonnés permettant de créer des boucles cyclo touristiques personnalisables, la mise en œuvre est planifiée en 2025.



Réseau cible 2030

— Niveau 1

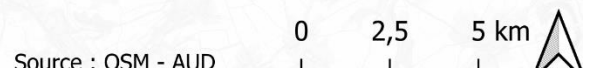
— Niveau 2

— Niveau 3

Aménagements cyclables

— EuroVelo 5

— Réseau point-noeuds cyclable



Source : OSM - AIID

STRATÉGIE

Concertation

Etape 1 : concertation des élus

Les réflexions et l'élaboration de la politique cyclable ont débuté avec Delphine Malidan, élue référente, et les techniciens de la commune. Progressivement, le groupe de travail s'est élargi auprès de nouveaux élus dans un objectif de plus forte adhésion. Ont ainsi rejoint les réflexions : François Ruckebusch - Adjoint aux travaux ; Stephen Mound - adjoint aux sports et conseiller communautaire CAPSO ; et Rodrigue Hermant - conseiller délégué à la mobilité, la circulation, le stationnement, l'accessibilité et la commission sécurité

Etape 2 : concertation de la population

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie, deux réunions de concertation ont été menées avec différents publics pour correspondre au maximum aux besoins des habitants de Longuenesse. Ainsi, la commune a interrogé les habitants qui avaient bénéficié de l'aide à l'achat de vélo, les membres d'associations de cyclistes (Association du Droit au Vélo et Les amis cyclotouristes du Pays de Saint-Omer) et les membres de ses conseils de quartier lors d'ateliers de travail visant à identifier les connaissances et les besoins des usagers en termes de vélo. Les résultats de cette concertation seront incorporés tout au long de ce document.

Aussi, l'Association du Droit au Vélo, qui regroupe des citoyens qui pratiquent le vélo de manière régulière, a partagé à la commune un ensemble de recommandations qui seront étudiées dans les réflexions.

Formalisation des orientations

Plusieurs réunions de travail réalisées conjointement entre l'Agence, des élus et des techniciens de la commune, ont permis de faire émerger une vision assez claire de la stratégie cyclable attendue : parvenir **à faire des rues de Longuenesse des espaces publics où tout le monde a sa place.**

Une vision commune a ainsi été mise en avant, elle se traduit par plusieurs **objectifs** :

- Faire des modes actifs des **alternatives crédibles** à la voiture pour pouvoir diminuer son usage ;
- Permettre une **cohabitation** des différents usagers et modes en toute sécurité pour favoriser le **bon-vivre** dans la commune ;
- Assurer une **continuité** des aménagements cyclables ;
- Porter une attention particulière au **jeune public** et aux **écoles**, en termes de sécurisation des abords et de sensibilisation ;
- **Apaiser** la circulation et **diminuer les émissions de CO2** ;
- **Eveiller** les consciences et **sensibiliser** sur les bienfaits du vélo.

Continuité
Cohabitation
Décarboner Apaiser
Alternatives
Jeunes Sécurité Ecoles
Qualité
Sensibilisation

Ces objectifs se déclinent en 4 **orientations** qui transcrivent aujourd'hui la stratégie communale

- Développer des **alternatives moins polluantes** pour les trajets **courts**
- Sécuriser les déplacements aux abords des **établissements scolaires, culturels et sportifs**
- Accompagner la **population** à la remise en selle
- Encourager et **impulser** la pratique du vélo

Ces objectifs et orientations ont été partagés auprès de la population lors des réunions de concertation.

ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

Installée depuis 2020, la nouvelle municipalité a engagé des réflexions progressives pour l'amélioration de la place du vélo au sein de la ville, en attendant stratégie plus formelle. Des actions ont ainsi été lancées depuis 2021.

Volet aménagements

Réalisation d'aménagements cyclables

La ville de Longuenesse et la Communauté d'Agglomération ont déployé depuis plusieurs années des aménagements cyclables au sein de la commune.

Dernièrement, trois aménagements sont venus compléter le maillage : des sas vélos aux feux de circulation, une bande cyclable dans le giratoire De Gaulle, et un aménagement bidirectionnel rue Eugène Delacroix (en lien avec la Ville de Saint-Omer).

Ainsi, la ville dénombre un peu plus de 10 kilomètres d'aménagements sur la commune en décembre 2023.

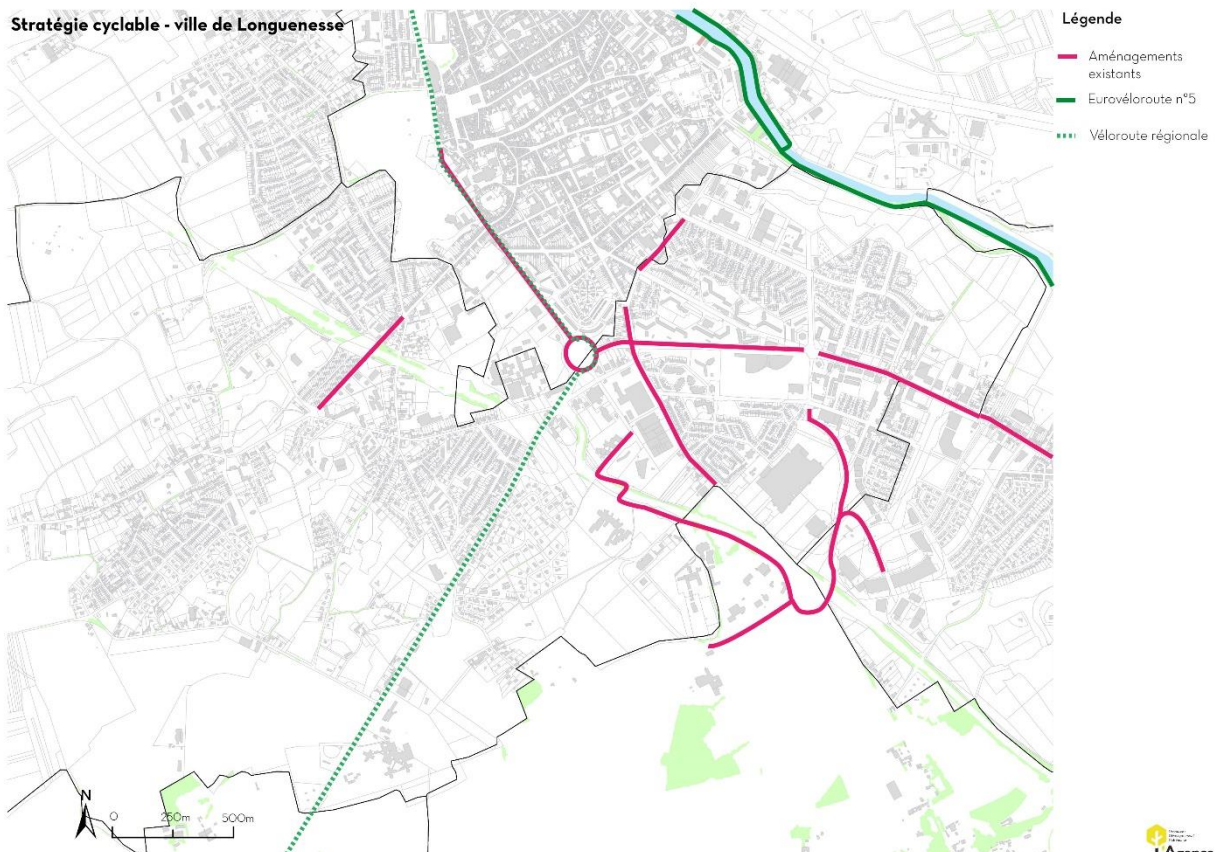


SAS vélo aménagé rue de la Libération

« Les pistes cyclables qu'on connaît le mieux à Longuenesse ? C'est celles dans la zone d'Auchan »

Témoignage issu des réunions de concertation

Stratégie cyclable - ville de Longuenesse



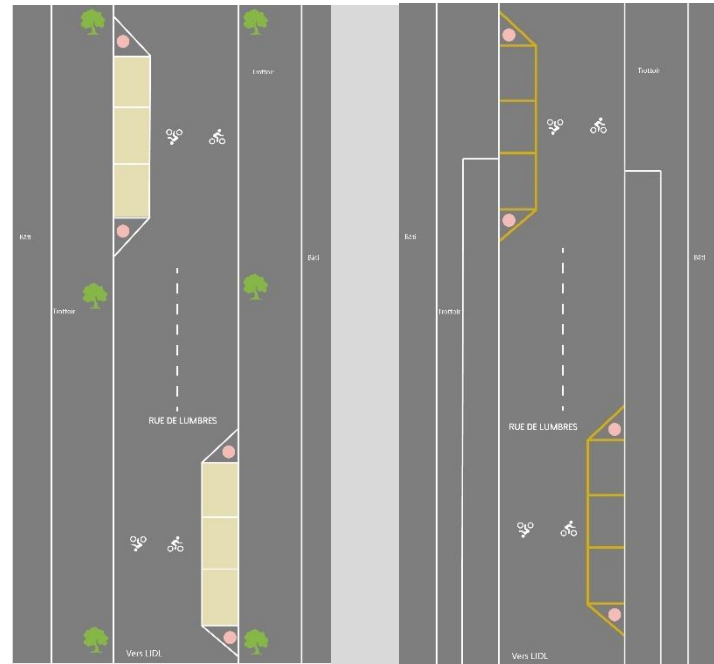
Carte des aménagements cyclables existants

Etude réalisée sur le secteur de la cité scolaire Blaise Pascal

En 2021, la commune a sollicité un accompagnement de l'Agence pour réaliser une étude des mobilités sur le secteur de la cité scolaire Blaise Pascal. L'objectif était de trouver des pistes d'amélioration suite à des constats de problématiques de vitesse et de stationnement sur un secteur chargé en termes de flux.

Après un travail de diagnostic (étude des flux, hiérarchisation des voies, travail de terrain sur les axes pré identifiés) et un temps d'échanges dédié avec l'équipe de la cité scolaire, l'Agence a partagé plusieurs propositions d'aménagements (provisoires, légers et structurants) visant à améliorer la circulation de tous les usagers du secteur.

La mise en œuvre des préconisations s'intégrera dans la stratégie globale de la commune.



Schémas de propositions présentés par l'Agence en 2022



Volet services

Aide à l'achat

Entre 2021 et 2023, la commune a mis en place la « prime vélo » pour encourager le développement de la pratique en proposant une aide financière pour tout achat de vélo neuf. Étaient éligibles à cette aide tous les habitants de Longuenesse qui avaient acquis un vélo dans un commerce de la CAPSO dans les années concernées par l'aide, à raison d'un dossier par foyer. L'aide était versée en chèques Happy Kdo, de manière à soutenir le commerce local.

Cette prime vélo venait compléter celle proposée par la Communauté d'Agglomération, arrêtée fin 2022. Elle a été reconduite en 2024, et a permis d'accompagner financièrement 178 foyers de Longuenesse dans l'achat de vélos entre 2021 et 2023.

Permis vélo

Longuenesse est engagée depuis plusieurs années dans la démarche du « permis vélo ». Cette démarche est développée avec l'association des amis cyclotouristes du Pays de Saint-Omer, reconnus comme intervenants pour le dispositif national « savoir rouler à vélo » et faisant partie de la Fédération Française de Cyclotourisme. Elle vise à permettre aux écoliers de la commune à apprendre à circuler en vélo dans leur temps scolaire. Pour cela, la commune met à disposition des écoles une flotte de 30 vélos enfants. Ainsi, ce sont 267 élèves de 3 niveaux différents (CE2, CM1, CM2) qui ont pu en bénéficier entre 2021 et 2023.

Volet communication

Fête du vélo

L'association des amis cyclotouristes située sur la commune organise depuis deux ans la fête du vélo de Longuenesse. La mairie accompagne logistiquement l'association pour cet événement.

La 1^{ère} édition en 2022 avait été l'occasion d'effectuer une randonnée gourmande et culturelle à vélo, et d'offrir aux participants une révision du code de la route de manière ludique. Elle a rassemblé une cinquantaine de personnes.

*« Il faut communiquer plus sur le vélo :
aujourd'hui on ne sait pas ce qui existe
sur le vélo »*

Conseils de quartier

ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

Volet aménagements

Rappel

Pour l'harmonisation des aménagements cyclables en Pays de Saint-Omer, un guide « Aménager pour le vélo » a été formalisé par l'Agence en 2022 et annexé au schéma cyclable intercommunal de la CAPSO.

« On manque d'aménagements sécurisés pour les vélos, ça n'incite pas. Il faudrait créer des pistes cyclables sur des axes principaux du cœur de ville, qui permettent d'aller dans le centre, à Auchan. »

« Le rond-point McDonald's, il faudrait l'aménager comme aux Pays-Bas, qu'on puisse être séparés des voitures qui circulent très vite »

« Il faut faire attention aux matériaux à utiliser pour les aménagements, il ne faut pas tout bétonner et penser à l'environnement »

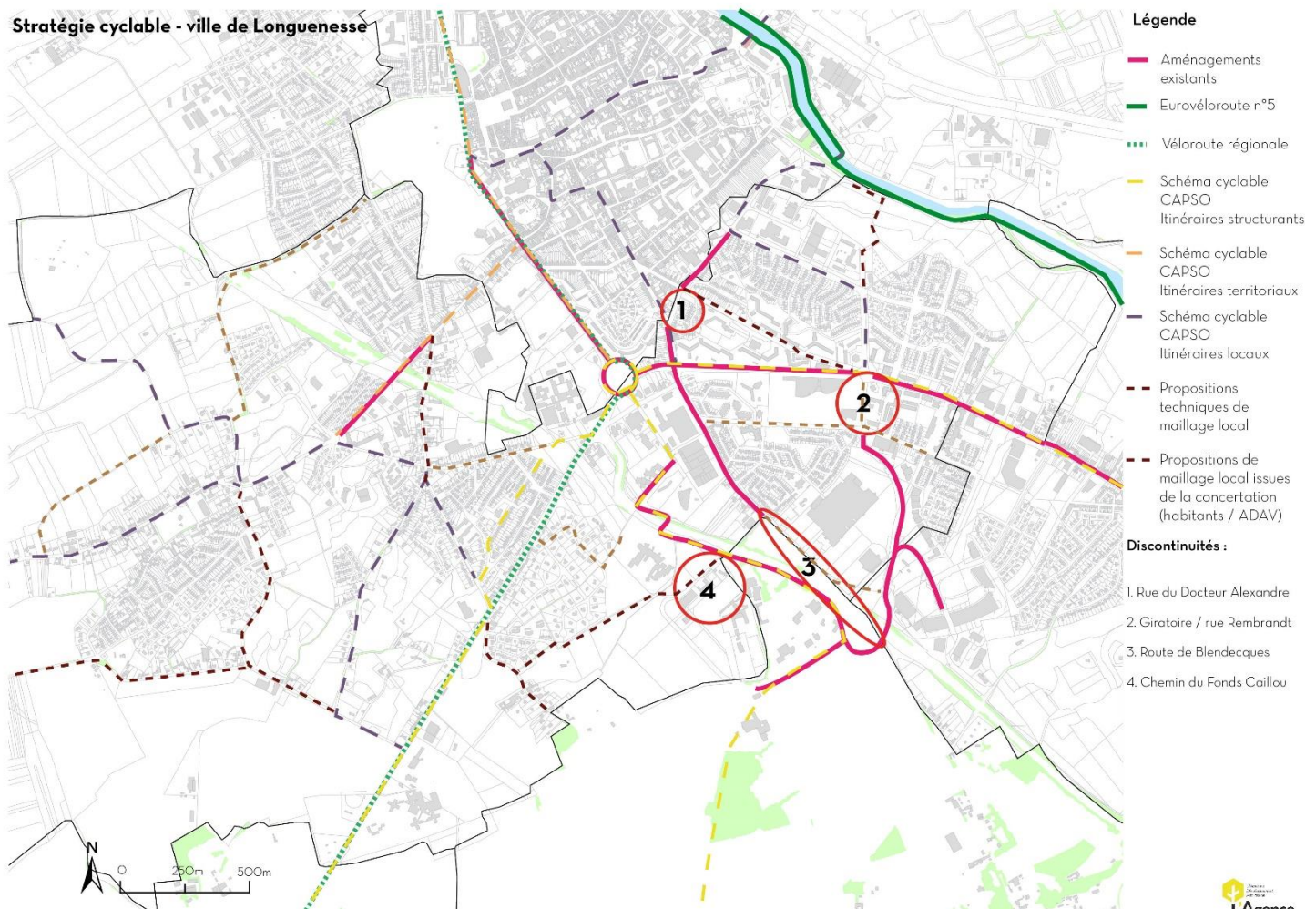
Eviter les discontinuités

La continuité des aménagements cyclables est l'une des conditions principales au développement de la pratique du vélo, et est également ressorti comme l'une des priorités de la stratégie cyclable communale.

La cartographie de l'ensemble des aménagements existants ainsi que ceux à venir, notamment dans le cadre du schéma cyclable intercommunal de la CAPSO, a permis d'identifier des points de rupture à travailler pour assurer la sécurité des cyclistes. Le traitement de ces points sera ainsi étudié.

« Il faut assurer une continuité à la fois entre les aménagements, mais aussi avec les communes voisines pour pouvoir circuler dans tout l'ensemble urbain »

Témoignage issu des réunions de concertation



Carte des discontinuités dans les aménagements cyclables

Apaiser les quartiers

Pour répondre aux objectifs d'apaisement de la circulation, de réduction des émissions de gaz à effet de serre mais aussi aux requêtes des conseils de quartier transmises pendant la concertation, la municipalité étudiera la mise en place de zones 30 dans les quartiers résidentiels. Ces zones limitent la vitesse automobile à 30 km/h et impliquent l'autorisation pour les vélos d'emprunter les sens uniques pour les voitures dans les deux sens (double-sens cyclables). Elles permettent une meilleure cohabitation des différents modes de déplacement en assurant plus de sécurité notamment pour les modes les plus vulnérables, et permettent d'améliorer la qualité de l'air. Enfin, ces zones qui contraignent la voiture peuvent avoir pour effet de limiter le trafic de transit dans les quartiers résidentiels.



Entrée de zone 30 (Saint-Omer)

« Il faudrait mettre en place des journées sans voiture dans nos quartiers. Ça inciterait à faire du vélo ; et ça libérerait un peu la rue de toutes ces voitures »

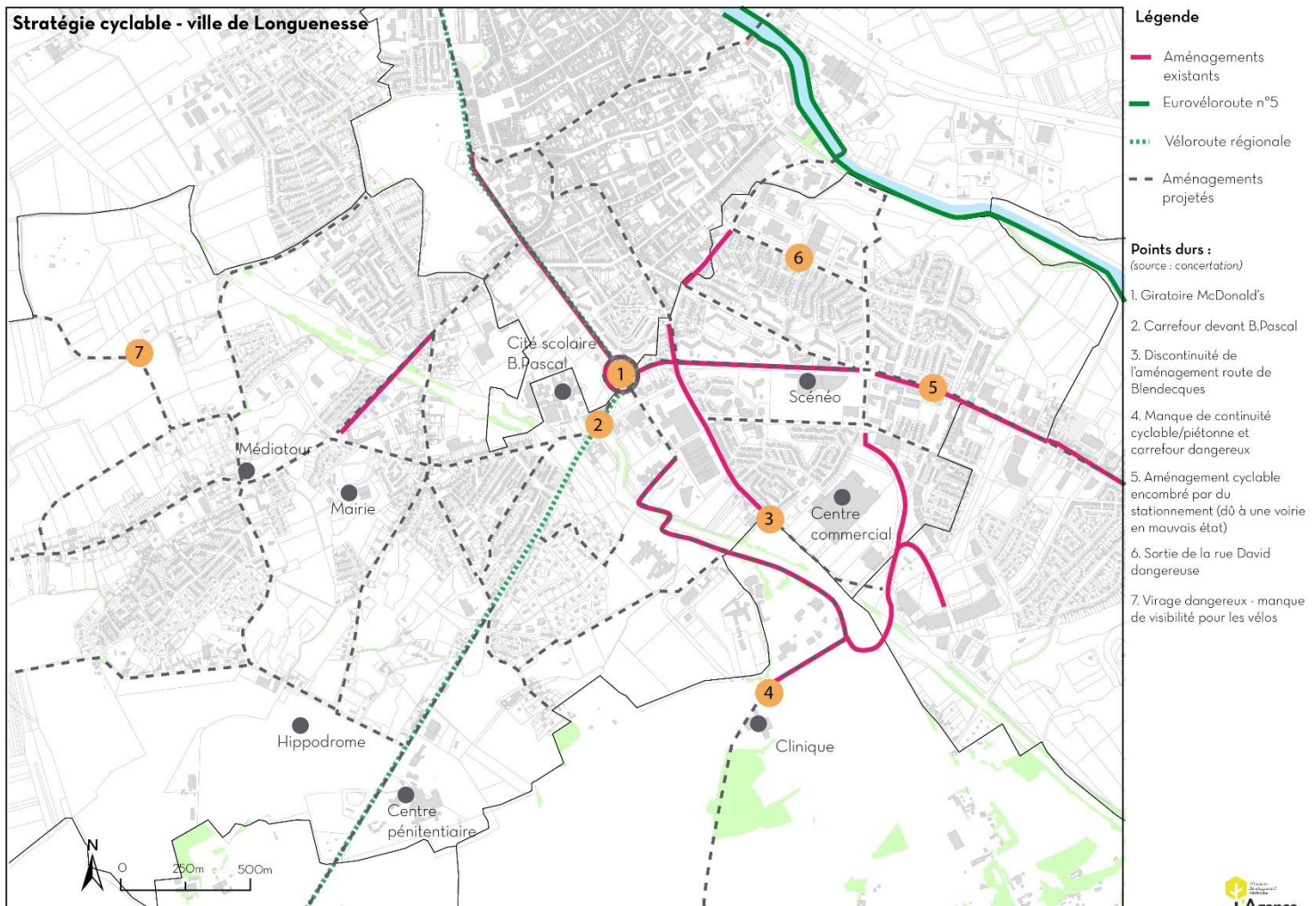
Conseils de quartier

« On pourrait tester les zones à 30 dans les quartiers. Les habitants seraient plus en sécurité en rentrant de l'école ou en se promenant »

Conseils de quartier

Traiter les points durs de la circulation cycliste

La continuité et la sécurité des aménagements font partie des impondérables permettant de faire du vélo une alternative efficace à la voiture. Pour y parvenir, la commune prévoit le traitement des points durs recensés sur le terrain par les usagers, les habitants et les associations de cyclistes locales. Ces points durs feront l'objet de visites sur le terrain pour constater les problématiques et d'une étude spécifique de chaque site afin de proposer des solutions pérennes ou provisoires pour expérimentation.

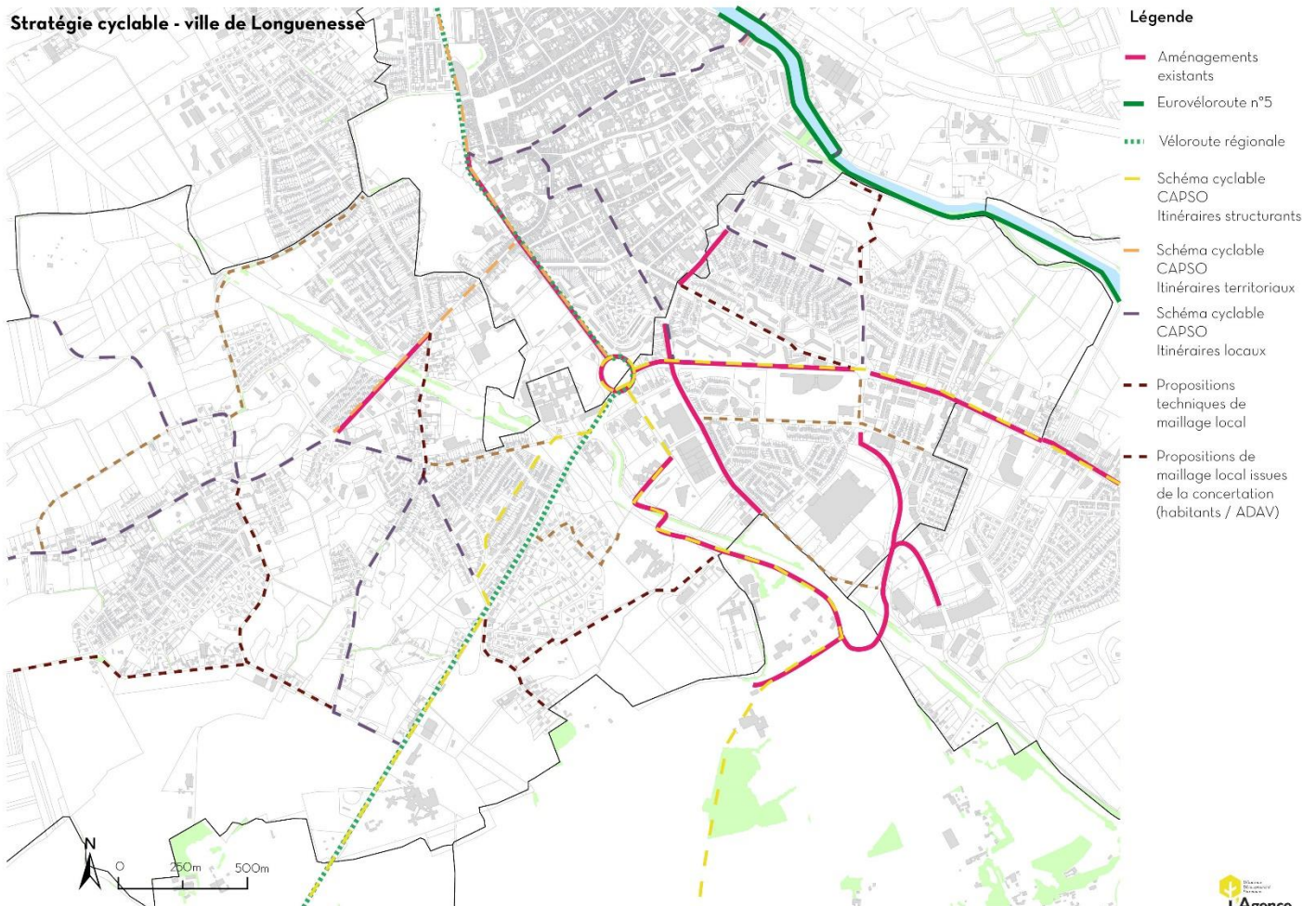


« Là où il faudrait vraiment faire quelque chose, c'est la route de Wisques et la route des Bruyères : c'est dangereux »

Témoignage issu des réunions de concertation

Créer un maillage local

Pour compléter le maillage du schéma cyclable intercommunal et des aménagements déjà existants, la commune souhaite développer des aménagements sur des axes locaux permettant aux habitants de tous quartiers de pouvoir rejoindre les principaux pôles générateurs de déplacement sur la commune ainsi que les communes voisines. Ce maillage local est issu d'un travail de terrain ainsi que de la concertation auprès des habitants, conseils de quartiers et associations locales de cyclistes.



Volet services

Développer le stationnement vélo

Sur la base d'une stratégie définie, la mairie prévoit de déployer très prochainement des arceaux vélos : simples et non couverts aux abords des commerces, terrains de sport extérieurs, aires de jeux ainsi que devant les écoles, et des arceaux couverts aux abords des salles de sport et de la salle des fêtes ainsi que dans l'enceinte des écoles.

Pour aider à la mise en œuvre de cette action, la mairie a obtenu le programme de cofinancement ALVEOLE+ et les différents mobiliers devraient être installés progressivement entre 2024 et 2026.



Arceaux vélo

« Du stationnement est nécessaire : il doit être sécurisé, et positionné dans des endroits stratégiques »

Témoignage issu des réunions de concertation

Expérimenter des rues scolaires

Pour répondre à son objectif de sécurisation des déplacements autour des écoles et de réduction de l'usage de la voiture, la mairie souhaiterait expérimenter la mise en place de rues scolaires. Ces aménagements consistent en la fermeture ponctuelle à la circulation motorisée des rues desservant des écoles. Cette expérimentation pourrait voir le jour devant deux écoles et être évolutive : de manière provisoire d'abord, puis pérenne en fonction des résultats de l'expérimentation. Elle s'appuierait notamment sur les associations de parents d'élèves.



Rue scolaire mise en place à Lille (source : CEREMA)

« Il faut sensibiliser les parents sur le gain de temps et de qualité de vie du vélo »

Témoignage issu des réunions de concertation

Déployer une station de gonflage et de réparation

Afin de créer un réel système vélo efficace, la commune souhaite développer les équipements au service des usagers du vélo. Ainsi, l'installation d'une station de gonflage/réparation à proximité directe de la mairie et des commerces est prévue pour répondre aux besoins de cyclistes du quotidien mais aussi de cyclotouristes.


Former à l'accompagnement visant la remise en selle et la réparation

Pour permettre à un maximum de public de se (re)mettre au vélo, en particulier dans les quartiers prioritaires, la ville de Longuenesse souhaite former son centre social et ses maisons de quartier, membres de comités de quartier ou membres de son association de cyclistes à la réparation/l'auto-réparation ainsi qu'à la remise en selle pour pouvoir proposer régulièrement des ateliers à la population.

Volet communication

Créer une campagne de communication

Pour répondre à son objectif d'éveiller les consciences sur les bienfaits du vélo et d'inciter à son usage, la mairie prévoit la création d'une campagne de communication complète dédiée au vélo : guide du cycliste distribué à tous les habitants permettant de donner toutes les informations et conseils utiles sur le sujet, publications sur les réseaux sociaux, ... Pour répondre aux besoins remontés dans la concertation, elle étudiera également la possibilité de mise en place de challenges ludiques et de journées sans voiture permettant d'inciter à la pratique.




« Il faut communiquer plus : sur ce qui existe comme itinéraires, sur les bienfaits du vélo mais aussi sur comment bien partager la voirie entre tout le monde »

Témoignage issu des réunions de concertation

Intensifier la fête du vélo

Pour donner davantage de visibilité au vélo, la commune souhaite donner plus d'importance à la fête du vélo organisée par l'association des cyclistes de la commune. L'objectif est d'y impliquer davantage de partenaires (comme les conseils de quartier) et de développer davantage d'animations pour lui donner plus d'ampleur et en faire un événement incitatif, convivial et familial. Cet événement pourrait également être l'occasion de mettre en lumière l'un des publics cibles principaux de cette stratégie, les enfants : la possibilité de distribuer des kits lumières pour sensibiliser à l'importance de l'éclairage des cycles pour être en sécurité sera ainsi étudiée.



« Pour inciter les enfants à faire du vélo, on pourrait leur distribuer des kits de lumières lors d'un événement. Ils aiment les goodies et ça les sensibilise sur la sécurité »

Témoignage issu des réunions de concertation

Remarque :

Pour la mise en œuvre des volets services et communication, la commune de Longuenesse a été retenue à l'appel à projets AVELO3. Ce dernier vise à accompagner financièrement les collectivités dans le développement des services et de la communication sur le vélo.
